



Avenant n°X
Année n
à la convention cadre pluriannuelle relative au financement
de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Argoat-Trégor-Goëlo
Années 2026 à 2030

Entre

Guingamp-Paimpol Agglomération

et

Leff Armor Communauté

Avenant entre les soussignés ci-après désignés :

- **Guingamp-Paimpol Agglomération,**
représentée par son président, Monsieur Vincent LE MEAUX, dûment habilité par délibération du Conseil
Communautaire du

d'une part,
- et
- **Leff Armor Communauté,**
représentée par son président, Monsieur Jean-Michel GEFFROY , dûment habilité par délibération du Conseil
Communautaire du

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet de définir la contribution financière prévisionnelle de Leff Armor Communauté pour l'année **n**, pour la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Argoat-Trégor-Goëlo.

ARTICLE 1 – OBJECTIFS ET CONTENU DE L'OPERATION

Le budget prévisionnel **n** pour la mise en œuvre du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo est présenté en annexe 1 de cet avenant. Le rapport d'activités **n-1** (hors bilan financier **n-1**, à venir) et la programmation **n** pour la mise en œuvre du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo sont présentés en annexe 2 de cet avenant.

Dans la continuité de **n-1**, l'année **n** sera plus particulièrement consacrée à la mise en œuvre des dispositions du PAGD relative à la « Gestion quantitative de la ressource en eau » (cf. feuille de route 2026-2030).

ARTICLE 2 – COUT ET FINANCEMENT DE L'OPERATION *(exemple pour l'année 2026)*

Le montant total des dépenses prévisionnelles pour la mise en œuvre du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo en **2026** s'élève à :

- **141 975 € TTC** pour la partie Fonctionnement, dédiés à l'animation et la communication
- et **68 474,39 € TTC** pour la partie Investissement, dédiés à l'étude « Ressources – Besoins » (HMUC).

La part prévisionnelle restant à charge des EPCI et d'Ile de Bréhat, après subventions, est de :

- **29 045 € TTC** pour l'animation et la communication (20,5% du budget prévisionnel de fonctionnement),
- Et **23 722,68 € TTC** pour l'étude « Ressources – Besoins » (20% du montant du marché + 100% du montant des révisions de prix du marché).

(Voir annexe 1)

Contribution totale prévisionnelle de Leff Armor Communauté en 2026 :

Le montant prévisionnel de la contribution que **Leff Armor Communauté** versera à Guingamp-Paimpol Agglomération pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre **2026** s'élève à **12 012,50 € TTC** (22,76% du reste à charge, après subventions, soit **5,71%** du budget total), dont :

- **6 618,36 € TTC** pour l'animation et la communication (fonctionnement)
- **5 394,13€ TTC** pour l'étude « Ressources – besoins » (investissement)

ARTICLE 3 – MODALITES de VERSEMENT

Le versement de la participation financière de **Leff Armor Communauté** à Guingamp-Paimpol Agglomération sera effectué en 2 fois conformément à la convention cadre pluriannuelle :

- 50% du montant prévisionnel à la signature de cet avenant, soit :
 - o **XX € TTC** pour l'animation et la communication (fonctionnement),
 - o et **XX € TTC** pour l'étude « Ressources – besoins » (investissement)
- puis le solde à la fin de l'opération sur présentation d'un bilan d'activités technique et financier intégrant les dépenses réelles et les subventions perçues, au plus tard au 1^{er} octobre 2027.

ARTICLE 4 – AUTRES DISPOSITIONS

Les autres stipulations et annexes de la convention cadre pluriannuelle demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux,

A GUINGAMP, le

Le Président
de Guingamp-Paimpol Agglomération,


Vincent LE MEAUX,

Le Président
de Leff Armor Commaunuté,

Jean-Michel GEFFROY,

EXEMPLE

ANNEXE 1 : Budget prévisionnel 2026 pour la mise en œuvre du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo validé par le bureau de la CLE le 12 décembre 2025

 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Argoat-Trégor-Goëlo BUDGET PREVISIONNEL 2026 validé par le bureau de la CLE le 12 décembre 2025 Budget porté par Guingamp-Paimpol Agglomération, structure porteuse du SAGE ATG			
DEPENSES PREVISIONNELLES		Rappel BP 2025	BP 2026
DEPENSES ANIMATION		143 225 €	135 475 €
salaires chargés	61 000 €	61 000 €	
salaires chargés de mission (nouvel agent oct. 2025)	48 000 €	41 000 €	
salaires chargés de SIG	8 700 €	8 700 €	
salaires chargés annuels 0,02 ETP suivi financier	800 €	800 €	
Charges de structure (16% des charges de personnel)	17 775 €	16 725 €	
Frais de mission et de carburant	2 500 €	2 500 €	
Participation APPCB 2026 (mise à jour base de calcul + contribution CRESEB en sus)	2 400 €	2 700 €	
Hébergement et maintenance site Internet	550 €	550 €	
Frais de colloques et séminaires	500 €	500 €	
Frais d'annonces et d'insertion (consultation étude Ressources-Besoins)	1 000 €	1 000 €	
DEPENSES COMMUNICATION		3 000 €	6 500 €
Supports de communication / ressource en eau - étude HMUC	3 000 €	5 000 €	
réimpression supports "Nom d'un chien..." et "En voyage..."	500 €		
Projet "Eau la la !!! C'est beau la mer"	1 500 €		
Impression Tableau de Bord 2024-2025		1 500 €	
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES FONCTIONNEMENT	148 225 €	141 975 €	
FONCTIONNEMENT			
RECETTES PREVISIONNELLES		Rappel BP 2025	BP 2026
SUBVENTIONS ANIMATION		114 580 €	108 380 €
Subvention ANIMATION - AELB (70% d'un forfait*)	108 430 €	75,71%	103 530 €
Subvention ANIMATION - CD22 (10% du forfait ou 80% max)	6 150 €	4,29%	4 850 €
RESTE A CHARGE ANIMATION APRES SUBVENTIONS		28 645 €	27 095 €
Autofinancement structure porteuse Guingamp-Paimpol Agglomération	12 612 €	8,81%	11 930 €
Contribution Lannion-Trégor Communauté	9 788 €	6,14%	8 213 €
Contribution Leff Armor Communauté	6 527 €	4,56%	6 174 €
Contribution Saint-Brieuc Armor Agglomération	381 €	0,27%	360 €
Contribution Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	265 €	0,19%	251 €
Contribution Ile de Bréhat	71 €	0,05%	67 €
SUBVENTIONS COMMUNICATION - AELB		3 500 €	4 550 €
Subvention COMMUNICATION - AELB	2 500 €	50%	4 550 €
Subvention COMMUNICATION - CRB	1 000 €	20%	
RESTE A CHARGE COMMUNICATION APRES SUBVENTIONS		1 500 €	1 950 €
Autofinancement structure porteuse Guingamp-Paimpol Agglomération	660 €	13,21%	859 €
Contribution Lannion-Trégor Communauté	460 €	9,20%	598 €
Contribution Leff Armor Communauté	342 €	6,84%	444 €
Contribution Saint-Brieuc Armor Agglomération	20 €	0,40%	26 €
Contribution Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	14 €	0,28%	18 €
Contribution Ile de Bréhat	4 €	0,07%	5 €
TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES FONCTIONNEMENT	148 225 €		141 975 €
INVESTISSEMENT - Etude Ressources - Besoins (HMUC)			
DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant prévisionnel total des dépenses	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Lot n°2 : volet MILIEUX - marché en cours depuis mars 2024, non finalisé en 2025			
montant prévisionnel total du marché pour demande de subventions, hors révision de prix	94 482,00 €		
montant prévisionnel du marché hors TO2 non affirmée et hors révision de prix	90 726,00 €		
Prestations prévues au marché 2024-002		32 859,60 €	44 095,20 €
Révisions de prix du marché pour 2026, hypothèse pessimiste = 5%		428,16 €	152,64 €
LOT n°2 Volet MILIEUX - TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	33 287,76 €	44 247,84 €	14 550,76 €
Volet CLIMAT - marché démarré en octobre 2025, durée prévisionnelle de 9 mois			
montant prévisionnel total du marché pour demandes de subventions, hors révision de prix	59 812,50 €		
Prestations prévues au marché 2025-033		8 370,00 €	
Révisions de prix du marché pour 2026, hypothèse pessimiste = 5%			2 572,13 €
Volet CLIMAT - TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		8 370,00 €	54 014,63 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES ETUDE "RESSOURCES-BESOINS" 2026	154 294,50 €	33 287,76 €	68 474,39 €
air, taux de contribution des EPCI et Ile de Bréhat couverts par le SAGE, avec 80% de subventions :			
	répartition du reste à charge après subventions	répartition du budget	
Guingamp-Paimpol Agglomération	44,030%	8,806%	
Lannion-Trégor Communauté	30,680%	6,136%	
Leff Armor Communauté	22,787%	4,557%	
Saint-Brieuc-Armor Agglomération	1,330%	0,266%	
Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	0,920%	0,185%	
Ile de Bréhat	0,247%	0,049%	
La contribution est calculée ainsi : 50% au prorata de la population des communes sur le SAGE et 50% au prorata de la surface des communes sur le SAGE. A noter : mise à jour avec les chiffres INSEE 2022			
RECETTES PREVISIONNELLES	Montant prévisionnel total des subventions / du reste à charge	Acompte déjà versé 2024	Acompte déjà versé 2025
Lot n°2 Volet MILIEUX - TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES			
SUBVENTIONS Agence de l'Eau Loire Bretagne - 70% du montant du marché	66 137,40 €	33 068,70 €	
SUBVENTIONS Région Bretagne - 10% du montant du marché	9 448,20 €	3 779,28 €	
RESTE A CHARGE APRES SUBVENTIONS - 20% du montant du marché + montant des révisions de prix (hypothèse 5%)	23 620,50 €		10 226,26 €
Autofinancement structure porteuse Guingamp-Paimpol Agglomération	10 400,11 €		4 641,60 €
Contribution Lannion-Trégor Communauté	7 246,70 €		3 242,99 €
Contribution Leff Armor Communauté	5 392,30 €		2 341,67 €
Contribution Saint-Brieuc-Armor Agglomération	314,16 €		258,22 €
Contribution Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	218,83 €		179,86 €
Contribution Ile de Bréhat	58,40 €		48,00 €
LOT n°2 Volet MILIEUX - TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	99 206,10 €	36 847,98 €	10 226,26 €
Volet CLIMAT - TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES			
SUBVENTIONS Agence de l'Eau Loire Bretagne - 70% du montant du marché	41 869,00 €		12 560,70 €
SUBVENTIONS Région Bretagne - 10% du montant du marché	5 981,25 €		5 981,25 €
RESTE A CHARGE APRES SUBVENTIONS - 20% du montant du marché + montant des révisions de prix (hypothèse 5%)	14 953,13 €		14 534,38 €
Autofinancement structure porteuse Guingamp-Paimpol Agglomération	6 583,85 €		6 399,49 €
Contribution Lannion-Trégor Communauté	4 587,57 €		4 459,10 €
Contribution Leff Armor Communauté	3 407,31 €		3 311,89 €
Contribution Saint-Brieuc-Armor Agglomération	198,88 €		193,31 €
Contribution Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	138,53 €		134,65 €
Contribution Ile de Bréhat	36,97 €		35,93 €
Volet CLIMAT - TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	62 803,38 €		49 823,93 €
TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES ETUDE "RESSOURCES-BESOINS" 2026	162 009,48 €	36 847,98 €	22 786,96 €

* Forfait AELB :
 Le montant prévisionnel de la subvention AELB pour l'animation est calculé selon la formule suivante :
 70% x (Salaires annuels chargés + (12000€ x nombre d'ETP animation et SIG) + 10000€)

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 022-200067981-20260609-DEL2026_06_226-DE

ANNEXE 2 :

**Rapport d'activité 2025 – Programmation 2026 du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo validé par le bureau de la CLE
le 12 décembre 2025 (hors bilan financier 2025)**